



COMMUNIQUÉ de PRESSE

Guéret, le 14 novembre 2019

Sécheresse : fin de la situation de crise pour le département

À la suite de la consultation écrite des membres du comité sécheresse le 12 novembre 2019, Magali DEBATTE, Préfète de la Creuse, a décidé d'abroger l'arrêté de crise sécheresse et de suspendre toutes les mesures de restriction des usages de l'eau à compter du 14 novembre 2019. Tous les usages habituels et réglementaires de l'eau sont donc désormais à nouveau autorisés sans restriction.

La situation de sécheresse que nous connaissons depuis le début de l'année 2019 connaît une évolution favorable. La pluviométrie du mois d'octobre 2019 est excédentaire de 60 % par rapport à un mois d'octobre normal, et des cumuls importants sont déjà notés pour ce début novembre. Les prévisions météorologiques n'annoncent pas de période sèche durable à ce stade.

À la suite des pluies abondantes de ces dernières semaines, les sols se sont réhydratés et l'indice d'humidité est repassé début novembre au-dessus de la normale.

Les niveaux d'eaux souterraines sont également en hausse sur tous les points de mesures. Ils sont redevenus proches de la moyenne saisonnière pour la moitié d'entre-eux. Cette hausse a en moyenne un mois d'avance par rapport à ce qui avait été enregistré en 2018.

Enfin, les débits des cours d'eau surveillés sont tous largement et durablement repassés au-dessus des débits d'alerte.

Ces données confirment la nette amélioration de la situation hydrologique et hydrogéologique actuelle. Cette confirmation est toutefois relativement récente en ce qui concerne les sols et les eaux souterraines.

Dès lors, le maintien en crise du département de la Creuse au titre de la sécheresse n'était plus justifié.

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05 55 51 59 00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse

Madame la Préfète remercie l'ensemble des usagers impliqués dans les économies et dans un usage raisonné de l'eau, de tous les efforts fournis depuis le mois de juillet pour économiser cette précieuse ressource dans un esprit de solidarité. La fourniture d'eau potable a ainsi pu être maintenue partout durant l'été sans problème notable pour les usagers, malgré la sévérité de la pénurie.

De nombreux enseignements ont déjà été tirés de cette crise. Un travail d'anticipation approfondi va être poursuivi pour trouver des solutions durables aux pénuries d'eau à venir, dont la fréquence est susceptible d'augmenter. Dans ce contexte, le conseil départemental de la Creuse achève son schéma départemental d'approvisionnement en eau potable, et les services de l'État co-animent, avec la chambre d'agriculture de la Creuse, l'élaboration d'une stratégie de recherche d'autonomie en eau pour les exploitations agricoles. La chambre de commerce et d'industrie, quant à elle, enquête et sensibilise ses adhérents aux économies d'eau.

Les schémas cadres actuellement en réflexion, dans lesquels s'inscrit la politique de l'eau, vont intégrer cette évolution de la disponibilité de la ressource en eau, que ce soit globalement dans le bassin Loire-Bretagne ou plus localement dans le bassin versant de la Creuse.